

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Cap'Clar.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Cap'Clar.

Photo : de gauche à droite, Bertrand le Guillou, Pierre Fourleignie et Jean Mounet.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée le 15 février 2025 à 18 h 30 à la salle des associations de Tournecoupe, avec 59 participants, a débuté à 18 h 45.

INTRODUCTION BERTRAND LE GUILLOU

Remerciements à :

- Mr le Député et Conseiller Régional David TAUPIAC
- Mr Eric BALLESTER, Maire de SAINT-CLAR
- Mr Jean-Luc SILHERES, Président de la CCBL
- Mme Marie GOURSAUD, Pôle Attractivité et Développement CCBL
- Mme Caroline LAFFONT, Tourisme CCBL
- Mr Christian BARES, Caisse Locale Crédit Agricole
- Mr Jérôme BOSC, Caisse Locale Groupama
- Mesdames et Messieurs les Maires et Conseillers Municipaux

Remerciements à l'équipe municipale de TOURNECOUPE qui nous accueille cette année, Mr BET grippé étant représenté par son adjointe Martine MAIRAL

Mots des co-présidents :

Cette année 2024 a été une année compliquée pour un bon nombre d'entre nous. Nous avons connu une année inédite et préoccupante et nous sommes inquiets de voir des commerces qui ferment et des adhérents qui se retrouvent en situation de fragilité. Nous en parlons ensemble et c'est déjà, pour les adhérents, important de pouvoir échanger. C'est le but principal d'une telle association. Nos réunions nous permettent de discuter, de parler de nos préoccupations, de l'avenir, d'organiser des activités et des manifestations qui rencontrent un réel succès et ceci grâce à l'engagement des membres de l'association CAP'CLAR.

Nous sommes engagés activement avec la CCBL et la commune de Saint-Clar pour renforcer nos échanges sur des sujets essentiels tels que la visibilité des commerces via l'installation de panneaux dans le village, les futurs travaux sur les places Lomagne et du Foirail (2 membres représentent l'association pour les discussions avec la Mairie), l'inquiétude face à la fermeture de commerces au centre du village, les besoins en ressources médicales, l'agrandissement de la Zone Artisanale Labarthète, ou encore le projet d'épicerie associative, qui devra apporter une offre complémentaire visant pas à concurrencer celle déjà proposée par les commerçants de St-Clar.

En étant au plus près du terrain, des habitants et de leurs demandes, nous sommes en mesure de relayer les préoccupations de nos adhérents et de nos clients auprès de la mairie de Saint Clar, des différentes mairies de notre secteur et de la CCBL, ce qui est fondamental pour le développement économique et social de notre territoire.

Association des Commerçants, Artisans, Professions Libérales et Acteurs du Tourisme

de Saint Clar et de ses environs .

Remerciements à Guillaume ROUILLES et Emilie MOUNET, qui ont passé la main l'an dernier au sein du Conseil d'Administration, et qui ont été remplacés respectivement par Jean MOUNET en tant que co-président, et Estelle BAUGNIET en tant que Trésorière.

I. RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES En 2024, les actions menées – Jean MOUNET et Bertrand LE GUILLOU, Co-Présidents

Retour chronologique sur les différents points marquants de l'année, avec constitution de commissions spécifiques à certains sujets, afin de mieux répartir la charge de travail.

- Edition de sets de table à 10.000 exemplaires.
- Livret CAP'CLAR mis à jour et réédité à 2000 exemplaires.
- Fête des Mères et des Pères : distribution aux Mamans d'assortiments de gourmandises de la Boulangerie des Arcades, et aux Papas de pots de miel du Rucher de l'Amoure, de Gramont.
- Mise en place de l'animation musicale du marché du jeudi en juillet et août via la sono du village, avec l'OT et la Mairie, SACEM prise en charge par CAP'CLAR.
- Participation au Forum des Associations.
- Signature d'une nouvelle convention triennale de partenariat avec la CCBL.
- La Foire d'Automne, 3ème édition : un grand succès, sans oublier l'objectif principal, mettre en avant nos artisans.
- Le Jeu de Noël et son caddy mystère : grand succès également. On sollicitera à nouveau les petits producteurs pour constituer le caddy cette année, en espérant avoir de plus nombreux retours.

Remerciements aux mairies environnantes, à la mairie de St Clar, à la CCBL, ainsi qu'au Crédit Agricole, à Groupama, à BPOC et ROBERT SA, pour leur soutien financier, qu'il soit pour le fonctionnement de l'association ou plus particulier

MISE AU VOTE : VOTE POUR A L'UNANIMITE

II. RAPPORT FINANCIER – Pierre FOURLEIGNIE, Secrétaire, pour Estelle BAUGNIET, excusée

DEPENSES : 19.908 €, RECETTES : 22.829 €

Le poste de dépenses le plus important est évidemment la Foire, à environ 12.000 €, qui inclut le petit train, toutes les animations offertes par Cap'Clar aux enfants, et la communication spécifique à la Foire. Tout ce budget Foire est équilibré grâce aux subventions (Mairie de St Clar, la quasitotalité des mairies voisines sollicitées, la CCBL, le Fonds de Dévpt de la Vie Associative FDVA), aux participations privées (Fondation Crédit Agricole, Groupama, BPOC et Robert SA), aux ventes de la buvette Cap'Clar et à une partie des cotisations des adhérents.

Les autres dépenses importantes, de fonctionnement, concernent les postes de communication (livret, sets de table) et les évènements (Fêtes des Mères et Pères, Jeu de Noël).

Côté recettes, hormis les cotisations des adhérents, Cap'Clar bénéficie d'une subvention de fonctionnement de la part de la Mairie de St Clar, et d'un financement CCBL dans le cadre d'une convention triennale qui vient d'être renouvelée, et qui fonctionne sur la base d'un remboursement proportionnel aux dépenses de fonctionnement.

En conclusion, Cap'Clar a terminé l'année 2024 « dans le vert », avec une réserve de 2.921 €, qui va permettre entre autres d'engager les sommes nécessaires à la réalisation des projets qui sont présentés ci-après, mais aussi de faire face à une baisse attendue des financements liés à la Foire : les sommes versées par la Fondation CAPG (3ème et dernière année, désormais du ressort de la Caisse Locale) et par le FDVA seront moins importantes à compter de cette année 2025.

MISE AU VOTE : VOTE POUR A L'UNANIMITE

III. PROJETS 2025 – Bertrand LE GUILLOU et Jean MOUNET, Co-Présidents

- Refonte du livret : un nouveau livret, dans un nouveau format qu'on veut plus attractif et pratique
- Sets de table : pensez à donner vos dernières infos, logos etc
- Fête des Mères et Pères
- Foire d'Automne, 4ème édition, le dimanche 5 octobre.
- Jeu de Noël et son caddy !

IV. ADHESIONS : Pierre FOURLEIGNIE, Secrétaire

Après un pic à 108 en 2023, nous avons compté 99 adhérents en 2024.

En discussion en CA sur une possible modification du système d'adhésion, il a été décidé de laisser le montant des cotisations finalement inchangé. Si certains adhérents sont en difficulté, ils sont invités à nous contacter directement, car il n'est pas question d'exclure un adhérent fragilisé.

Rappel : la cotisation est offerte pour la 1ère année d'adhésion.

A ce jour, nous avons reçu 25 cotisations, nous invitons chaque adhérent à le faire au plus vite, afin que nous ne perdions pas de temps pour la sortie du nouveau livret, le plus tôt possible au printemps, ainsi que pour les sets de table.

V. CONSEIL D'ADMINISTRATION : Pierre FOURLEIGNIE, Secrétaire

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le CA s'est réuni 6 fois en 2024, avec émission d'un compte-rendu à l'ensemble des adhérents suite à chacune de ces réunions. Il a été décidé d'élargir cette diffusion aux Mairies et à la CCBL.

De même, 4 commissions ont été créées et ont travaillé sur les différentes actions menées tout au long de l'année (Foire, Fêtes des Mères et Pères, AG et REPAS, nouveau livret) : tous les membres de l'association sont invités à participer aux différentes commissions, pour apporter de nouvelles idées, et pour soulager la charge de travail des membres du Bureau !

RECONDUCTION / RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

En 2024, le Conseil était composé de 15 adhérents, après le retrait d'Antoine Cournot.

Les sortants : aucun avis reçu à ce jour.

Les entrants : pas de candidat pendant cette Assemblée Générale.

Soit 15 membres : Mesdames et Messieurs BAUGNIET, BORDES-JULIEN, BRETON, CHIABO, DUS, FOURLEIGNIE, GAURAN, GUILBAULT, LE GUILLOU, MIRADE, MOUNET, NAUPAYS, NEYT, PELOU et ROUILLES.

MISE AU VOTE : VOTE POUR A L'UNANIMITE

!!! DERNIERE MINUTE !!!

2 adhérents Cap'Clar ont présenté leur candidature suite à l'AG : Caroline SEZ, Artkode (fresques murales, maquillage, body painting...), et Laurent DURIEU, Gîte le Domaine des Sources.

LE CA SE REUNIRA JEUDI 13 MARS A 19h30 POUR RENOUVELLEMENT DU BUREAU

VI. INTERVENTIONS

Eric BALLESTER, Maire de Saint-Clar : pas d'inquiétude à avoir pour le financement de la Foire, y compris si Cap'Clar reçoit moins d'aides par ailleurs. A propos de l'épicerie solidaire évoquée plus haut, le projet suit son cours, il y aura constitution d'une association la semaine prochaine et la mairie, en tant que bailleur, s'assurera que ce soit un commerce complémentaire aux commerces déjà en place. Concernant les travaux, la mairie sera vigilante, ils commenceront le lendemain de la Foire. Sécurisation et signalisation sont également au programme de cette année 2025.

Jean-Luc SILHERES, Président de la CCBL : félicitations pour le dynamisme et la cohésion. La CCBL confirme son engagement auprès de Cap'Clar pour la Foire. Un regret : qu'il n'y ait pas plus d'associations comme Cap'Clar sur le reste du territoire. A propos de l'extension de la Zone d'Activité Artisanale, c'est un dossier assez lourd, qui sera finalement développé sur 4 ha, à voir ensuite pour le découpage des parcelles. Le Conseil Communautaire du 3 mars prochain a mis à l'ordre du jour le recrutement d'une SEM qui porterait ce projet d'1,2 M€, en partenariat avec la CCBL. Lancement des travaux cette année, objectif 1er lots début 2026.

David TAUPIAC, Député du Gers et Conseiller Régional : merci à Cap'Clar pour l'activité et la cohésion apportée au territoire. Le contexte actuel est compliqué : la situation économique est

fragile. S'il n'y a pas de confiance, il n'y a pas de consommation, et s'il n'y a pas de consommation, il n'y a pas d'investissement des entreprises, avec un impact au final sur les commerces. A cela s'ajoute un contexte géopolitique international inquiétant. Une voie de sortie : se recentrer sur le local. Reste la problématique de certains propriétaires privés qui compliquent le développement de projets sur des places stratégiques. D'où la nécessité de réfléchir à des acquisitions immobilières par la mairie...

Autres sujets : les « nouvelles » ZRR, désormais appelées FRR (France Ruralité Revitalisation), sont effectives depuis juillet 2024, elles apportent un certain nombre d'exonérations fiscales à tout nouvel entrepreneur qui s'installe ; des actions ont été menées à leur terme à l'Assemblée Nationale pour protéger un peu mieux les artisans RGE face à des pratiques « étonnantes » des grandes surfaces de bricolage ; évocation du statut d'auto-entrepreneur microentrepreneur, suite aux modifications des seuils applicables à la franchise de TVA : ne pas oublier que l'idée originale en créant ce statut était d'en faire une phase transitoire dans un démarrage d'activité, mais en veillant à limiter la concurrence potentiellement déloyale face aux artisans soumis aux taux pleins.

Bertrand LE GUILLOU, mot de la fin : les artisans des autres territoires CCBL sont les bienvenus, en particulier pour la Foire. Et merci à la CCBL pour les quelques réunions d'infos économiques organisées tout au long de l'année.

VII. QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions, l'Assemblée Générale est terminée.

CONCLUSION – 19h45

APERITIF OFFERT PAR CAP'CLAR



0001 AG CAP CLAR 1 (002).jpg



AG CAP CLAR 2 (002).jpg